

Ceremonie Religieuse.

Nous sommes heureux, dès notre 30^{me} no., de pouvoir tracer ici quelques lignes au sujet d'une cérémonie intéressante qui eut lieu lundi dernier dans la chapelle des Sœurs de Charité de la ville d'Ottawa.

Dans le mois de Marie, nul jour ne pouvait être mieux choisi que celui de Notre Dame aux-angères, pour mettre sous la protection de la Très Sainte Vierge, des vierges chrétiennes qui ne renouent au monde que pour venir elles-mêmes au secours des enfants et des pauvres.

Dans cette sainte réunion comme dans toutes celles de ce genre, tout parlait à l'esprit et au cœur; et les cérémonies de l'Eglise, à travers la modestie et le recueillement des Sœurs, la joie du sacrifice qu'elles venaient offrir; et le chant, dont l'exécution si bien ordonnée donnait si facilement une idée des chants célestes; et les jeunes pensionnaires vêtues de blanc qui semblaient venir témoigner leur reconnaissance à leurs institutrices en leur offrant avec bonheur de nouvelles compagnes pour les aider dans leurs travaux consolants, il est vrai, mais souvent bien pénibles.

Nous espérons de temps en temps donner à nos lecteurs de pareilles nouvelles locales. Depuis plusieurs mois surtout, un nombre assez considérable de charité, nous nous en réjouissons avec raison, car, les travaux des sœurs pour le soin de malades dans leurs visites des divers quartiers de la ville augmentent tous les jours et elles ont besoin d'un bon nombre de nouveaux sujets pour leur pensionnat qui, chaque année, s'accroît considérablement; pour leurs écoles externes qui réclament encore d'autres maîtresses et pour les établissements nouveaux déjà en opération ou en voie de fondation.

Les jeunes pensionnaires qui accompagnaient les Sœurs dans la cérémonie dont nous venons de parler: Mlles Sarah Scott, Suzan Mc Grady, Léocadie Germain, et Louise Champeau.

On parle du Très Rév. A. Pelamouges, Vicaire-Général du diocèse de Dubuque, comme ayant été choisi par le Saint-Siège pour Evêque de St. Paul, Minnesota.

M. Blanc a béni la première pierre de la nouvelle église de l'Assomption de la Ste. Vierge, à la Nouvelle-Orléans. Cette imposante cérémonie a eu lieu le 25 du mois dernier.

Près-à-incroyable! Mardi dernier au soir, un jeune homme nommé Perrault s'est introduit dans l'église paroissiale, non pour y faire ses prières, car le bedeau s'étant aperçu qu'il s'approchait des trones des pauvres avec un peu trop de dévotion, l'arrêta à l'instant même où il allait les défoncer pour s'en approprier le contenu. Le voleur sacrilège a été livré à la police. — Idem.

Dimanche, 31 janvier dernier, à 4 heures du soir, notre compatriote, M. Morat, en compagnie de M. Smith, s'est rendu à la Nouvelle-Orléans sa 73^e saison de dévotion sur le dos de deux crocodiles monstrueux, et vivants s'il vous plaît. Plus de 5,000 personnes assistaient à ce tour de force vraiment prodigieux. Aussi, l'effet de ce spectacle a été terrible.

Figurés-vous un énorme ballon dont le fil vient de se rompre sous le ventre de deux alligators vivants. Ces monstres, rendus dociles par l'appât d'une course aérienne, se sont laissés bander les yeux et caparaçonner; puis, le ballon s'enfle, s'enfle; les deux arconsuts-

prennent les rênes de leurs montures, et zeste! les voilà partis. Vénus sur son char tiré par des colobes n'était pas plus intéressant.

Entendez maintenant les cris assourdissants de cette multitude blanche, jeune, noire qui assuient chaque oscillation du ballon, chaque coup de queue des moines, écoutez l'horrible craquement des clôtures et planchers, qui cèdent aux flots croissants des spectateurs; écoutez les sifflements des deux serpents tombant des nuages comme autrefois la tortue de La Fontaine; voyez l'effroi de cette immense foule; les uns qui deviennent pâles, d'autres qui ne peuvent le devenir; et dites-moi, si jamais peuple a contemplé un tel spectacle, imaginé une telle audace!

Les personnes à qui nous adressons le premier Numéro du PROGRES, et qui ne veulent pas s'y abonner, sont priées de nous le renvoyer immédiatement, adressé "refusé", autrement nous les considérons comme abonnés pour six mois.

Ceux qui éprouveraient du retard dans la réception du journal devront nous en donner avis.

Nous devons aussi prévenir ceux qui sont disposés à encourager notre œuvre que nous exigeons strictement l'avance le prix de l'abonnement, un PLASTRE, pour six mois. On pourra nous l'adresser, franc de port, par la poste, à notre risque.

Les frais de poste seront à la charge des abonnés des Etats-Unis.

Avantages Extra ordinaires. MM. les Maîtres de Poste qui nous retourneront six abonnés recevront "Le Progrès" gratis.

Les Instituts et Associations de Bibliothèque nous remettant une PLASTRE immédiatement pourront recevoir le Progrès durant huit mois.

MM. les Instituteurs qui se conformeront à cet avis pourront aussi jouir du même avantage.

Aux Correspondants.

Nous informons les amis de la cause Canadienne de toutes les parties du pays et de l'étranger que nous accepterons, avec reconnaissance, toute collaboration ou correspondances qui tendront à la servir.

Les correspondances qui ne seront point munies de signature responsable ne seront point insérées.

Le Progrès. OTTAWA, HAUT-CANADA. Jeudi, 27 Mai, 1858.

Notre Journal.

Nous nous réjouissons de l'accueil favorable que reçoit notre petite feuille partout. Nos amis et nos compatriotes, en général, de la cité d'Ottawa ont bien compris la responsabilité qui pèse sur tout bon Canadien lorsqu'il s'agit de relever notre caractère national. A eux, mille remerciements pour leur bonne volonté et pour l'encouragement qu'ils nous donnent. Aux Révérends Messieurs du clergé surtout, qui ont salué avec tant de bienveillance la naissance du Progrès nous promettons, qu'avec leurs sages conseils, il sera toujours tel que nous l'annonçons dans le prospectus. Presque tous ceux à qui nous l'avons adressé, dans la ville, s'y sont abonnés: en un mot tous ceux qui comprennent l'importance qu'un journal bien conduit pourra donner à notre nom; tous ceux qui ont assez d'honneur, et de fierté nationale pour se soutenir tous ceux-là sont les lecteurs du Progrès. Il y en a qui nous l'ont renvoyé mais, le nombre en est petit et, disons-le, aussi insignifiant par la qualité que par la quantité.

Bien peu de numéros nous ont été remis de la campagne; on a senti, là aussi, ce qu'une bonne feuille peut faire de bien.

Nous avons reçu de très flatteuses lettres de Montréal et d'ailleurs de personnes de la plus haute position. Nous les remercions de la bonne opinion qu'ils ont de notre patriotisme; et puisqu'ils veulent bien être souscripteurs du Progrès tant que nous serons dévoué à nos vrais

intérêts, qu'ils soient assurés que nous ferons communion de pensées bien souvent ensemble; car nous nous posons "un des champions les plus dévoués de la cause Canadienne". Malgré les progrès du siècle, nous reportons avec amour nos regards vers "ce bon vieux temps" que nous rappelle agréablement un correspondant de Montréal.

Enfin, que ceux qui ont toujours vivace, en leur cœur, l'amour de notre pays mettent la main à l'œuvre et notre succès est assuré.

Le Siège du Gouvernement.

La question embarrassante de choisir le siège du Gouvernement Canadien a, comme l'on sait, été décidée il y a déjà quelques temps. Nos législateurs ne pouvant s'accorder sur ce sujet finirent par en référer au Gouvernement de la métropole. Comme il arriva, chacune des villes du Canada qui convoitaient l'honneur d'en devenir la capitale dut faire sur la recommandation de Son Excellence le Gouverneur Général, valoir ses prétentions en déroulant et en exposant aussi brillamment que possible ses moyens, ses ressources et avantages actuels et en perspective. Quelques unes envoyèrent même des délégués en Angleterre pour mieux appuyer leurs requêtes. Notre gracieuse Souveraine se chargea donc de choisir entre toutes ces villes rivales, et Ottawa fut la ville privilégiée. De cette décision, tout le monde fut content, à l'exception des parties intéressées qui venaient de perdre leurs réclamations.

Les habitants de Québec désappointés en voyant s'effacer pour toujours le prestige qui avait, jusqu'à ces derniers temps entouré l'ancienne capitale fondée par Champlain, exhâlèrent leur mécontentement à leur manière: mais plutôt que de voir le siège définitivement fixé à Toronto ou même à Montréal, Ottawa leur parut un peu moins mal avenue. Québec la ville canadienne-française par excellence; la ville qui a conservé le plus pures et le plus intactes nos anciennes traditions de foi, d'usages et de mœurs, avait bien raison d'exprimer bien haut le regret de perdre son glorieux titre de capitale de la Nouvelle-France. Tous les descendants de notre noble origine, tous ceux qui ont à cœur le culte sacré de notre nationalité regrettent vivement aussi que les circonstances aient exigé de fixer le siège du Gouvernement Canadien dans un lieu où les différences d'intérêts locaux se trouvent conciliées.

Les réclamants de Toronto se voyant aussi déboutés finirent par se féliciter que le Haut-Canada eut eu la prépondérance et convinrent qu'Ottawa, après leur ville, était bien la place la plus convenable pour la capitale du pays. Les Kingstoniens qui avaient toujours chéri et conservé le souvenir des mauvaises tirades du pacha Poulett Thompson contre les Bas-Canadiens crurent se faire honneur en les exposant même au pied du trône: s'imaginant qu'à Londres comme à l'ancien Cataracou les haines de races et de religions ne meurent point et sont le mobile principal des rapports qui doivent exister entre nos Gouvernements et les sujets d'origine française. Car, disons-le, en passant, il n'y a pas de ville en Canada, où l'on entretient si peu de respect pour notre race qu'à Kingston. Pourtant, qui a fondé Cataracou? Des Canadiens-français. Qui y a prêché et établi la religion? Des prêtres et un évêque Canadiens-français. Qui y a fondé un hôpital et un superbe couvent catholiques? Des Canadiens zélés apôtres de notre église.

Les cinq cents Louis qui vota la corporation de cette ville pour défrayer les dépenses des deux délégués qu'on envoya à Londres ne leur valut que la peine de revenir aussi riches et aussi avancés qu'ils l'étaient avant leur départ. Montréal avait bien aussi tous ses titres à devenir la capitale des Canadas. Montréal, il n'y a pas à en douter, est la première ville des possessions britanniques dans l'Amérique du Nord. C'est bien la ville la plus commerçante comme la plus peuplée et la plus opulente de toutes les Provinces. De bien doux et chers souvenirs se rattachent à ce nom si français; et malgré le flot toujours grossissant d'étrangers qui envahit l'ancien Hochelaga, le caractère, l'esprit religieux et le sentiment de cette noble fierté nationale qui distinguent la race française s'y conservent intérieurement. Ville-Marie, c'est la Rome du nouveau monde; mais le juste centre des Canadas se trouve encore plus haut, et Montréal fut, aussi mise de côté.

Les modestes prétentions de la petite ville d'Ottawa furent donc prépondérantes et une

proclamation officielle vint enfin apprendre à tout le pays que le siège du Gouvernement Canadien était fixé permanentement à Ottawa. A continuer.

La fête de lundi dernier nous ayant fait perdre un jour de travail la publication du Progrès a été nécessairement retardée de quelques heures.

Les détails sur la fête de l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté ainsi que le compte-rendu de l'assemblée de la Société St Jean Baptiste de Dimanche dernier sont remis au prochain numéro.

Nous devons attirer l'attention sur l'annonce de MM. O'Neill et Plunkett qui paraît sur la 3^e page. Cette maison, une des plus considérables de la province, a des établissements dans presque toutes les villes et places d'affaires du pays. Elle importe directement d'Europe, et le choix judicieux des marchandises achetées par M. O'Neill lui-même sur les meilleurs marchés anglais, a donné à cette maison une juste renommée pour la supériorité et le bon marché de tous les articles de goût et d'étape que l'on y vend. Les bonnes manières et les égards des messieurs qui sont à la tête de l'établissement de cette ville sont certainement une sûre garantie de succès et d'encouragement.

Comme on pourra le voir par l'annonce M. M. Bédiveau et Comte, de Montréal, viennent d'ouvrir un magasin de marchandises sèches et d'épicerie, dans la basse-ville, rue Sussex. Comme ces Messieurs ne font que de commencer à déployer et à étaler leurs marchandises, ce nouvel établissement ne peut encore paraître avec tout le luxe que leur goût et la richesse de leur fonds leur permettent d'exposer bientôt. Nous souhaitons à ces nouveaux venus tout le succès possible et nous félicitons Ottawa de cette heureuse acquisition.

TEMPERATURE.—Le temps a été froid et il a plu chaque semaine depuis que Mai est commencé. La végétation est, pour cette raison, un peu tardive. Les cultivateurs ayant eu jusqu'à présent bien peu de temps favorable pour leurs travaux, les semences ne sont pas encore toutes faites. Les champs commencent cependant à montrer un peu de verdure et quelques arbres commencent aussi à se vêtir de leur feuillage.

Le Pays de Montréal vient de faire une raude épouvantable à propos du siège du Gouvernement. Nous espérons que ce sera la dernière, pour son compte, au moins. La pilule est dure à avaler n'est-ce pas, Messieurs, mais il faut bien qu'elle descende, allez! Sa Majesté a peut-être moins de loisir à accorder à la réconsidération de sa judicieuse décision, que le Pays n'en a à s'exprimer contre, ou M. Dorion à faire des motions. Dormez donc du sommeil du juste, ô Pays!

Revue des Journaux.

Institut Canadien-Français.

Depuis la résignation d'un grand nombre d'anciens membres de l'Institut-Canadien de Montréal, il s'est fait un grand mouvement, parmi les résignataires et d'autres citoyens influents de cette ville pour fonder une nouvelle institution sous le nom d'Institut Canadien Français. Leurs démarches, parait-il ont été fructueuses et déjà les préliminaires sont arrangés. L'extrait que nous donnons des procès-verbaux de l'élection des officiers de ce nouvel Institut fera voir que sous le rapport de la respectabilité, de la position et de la haute réputation dont jouissent les personnes élues, l'Institut-Canadien-Français prétend s'asseoir sur des bases solides et, en naissant, prendre une attitude digne de ses fondateurs.

Séance du 14 mai 1858.

M. R. Trudeau est appelé à la présidence et M. J. A. Mousseau, prie d'agir comme secrétaire.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

M. le président explique l'objet de la séance, qui est d'élire les officiers de l'Institut Canadien-Français.

M. Méd. Marchand, secondé par M. H. Fabre propose: Que MM. Huguet Latour, E. D'Orsonnets, et J. C. Barbeau soient nommés pour dépouiller le scrutin.

On procède aux élections. Le résultat donne:

Président:—L'hon. P. J. O. Chauveau, Intendant de l'éducation pour le Bas-Canada. Ier. Vice-Président:—M. Pominville.